



2025 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 18

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

Quai 13 – Tirants d'eau maximums révisés – Révision #1

Remarque : Cet avis remplace l'avis No. 16 de la Voie maritime. Voir la correction en rouge.

Veuillez noter que des sondages ponctuels récents ont permis de détecter des hauts fonds dans la zone du Quai 13 qui n'avaient pas été détectés auparavant. Jusqu'à nouvel ordre, les tirants d'eau maximums pour le Quai 13 seront réduits comme suit jusqu'à ce qu'un sondage complet de la zone puisse être effectué :

Navires avec une longueur hors tout (LHT) de 200m ou moins:	Tirant d'eau maximal de 8.00 m
Navires avec une longueur hors tout (LHT) de plus de 200m:	Tirant d'eau maximal de 7.45 m

1. La CGVMSL décline toute responsabilité en cas de dommages causés au navire en raison d'une erreur ou d'une inexactitude dans les résultats de l'étude, entraînant une profondeur d'eau insuffisante pour permettre au navire d'entrer et de sortir du Quai.
2. Les navires entrant dans les quais sont autorisés à le faire à condition qu'il y ait au moins 0,15 m de tirant d'eau sous la quille lorsqu'ils sont à quai.
3. Les capitaines des navires seront informés de la limitation du tirant d'eau et de la profondeur minimale de 0,15 m sous la quille au quai. Le capitaine doit prendre connaissance de ces informations et accepter l'entière responsabilité de la sécurité du navire lors de son entrée et de sa sortie de la zone du quai.

Nous vous remercions de votre coopération.

Le 17 octobre 2025